



Scénarios alternatifs du SAGE Allan

Commission ressource quantitative

08 juillet 2014

Bureau du
SAGE Allan
12/05/14



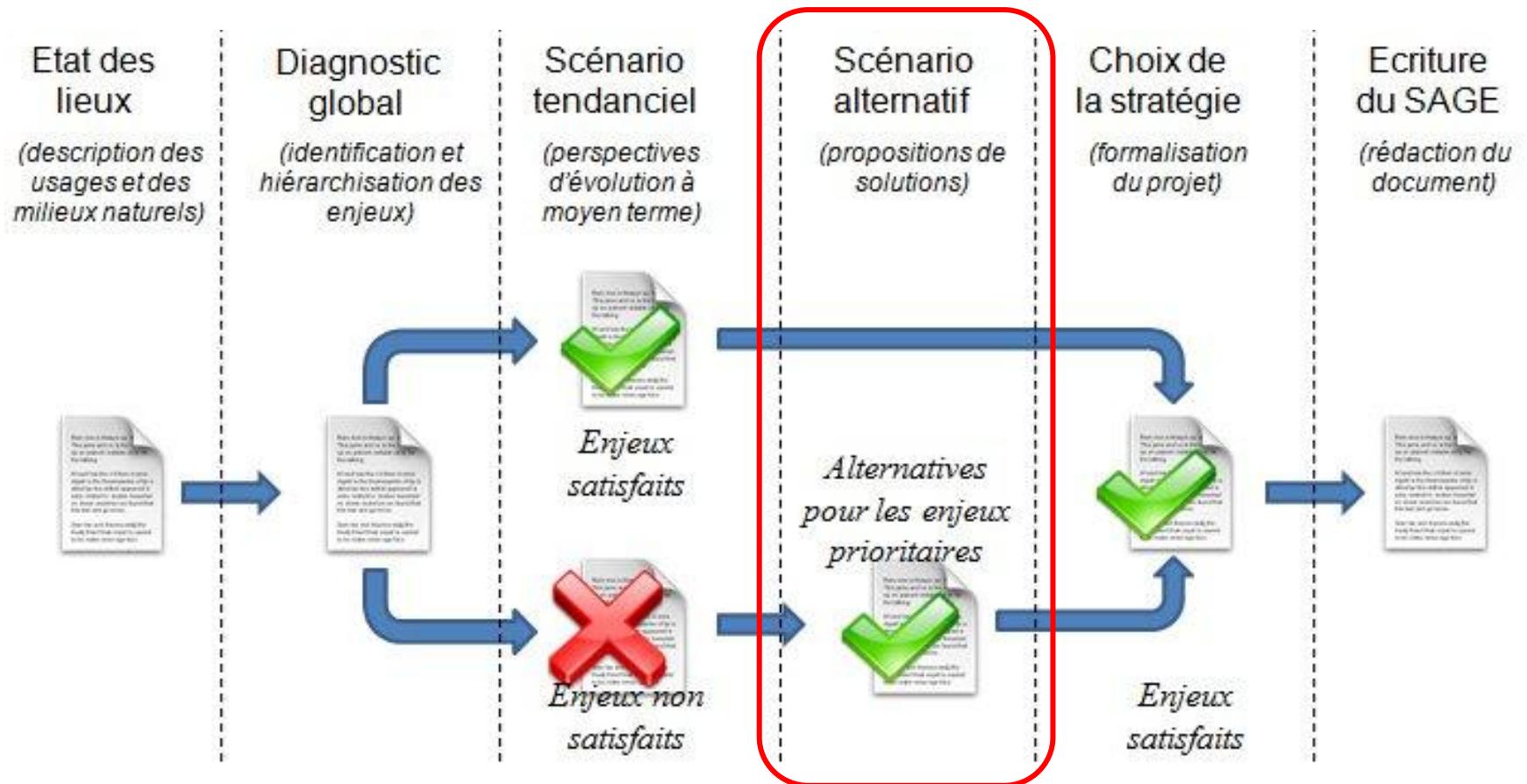
Contexte, calendrier et méthode

- I. Contexte,
calendrier et
méthode
- II. Déclinaison
des mesures
- III. Questions
diverses

Contexte: Procédure d'élaboration du SAGE

Sc. Tendanciels: Hypothèses de scénarios sans SAGE

Sc. Alternatifs: Proposer les solutions pour satisfaire les enjeux non satisfaits du territoire, avec le SAGE + identifier l'organisation pour la mise en œuvre du futur programme d'action



Calendrier

	Déc à avril	Mai	Juin	Juil	Aout	Sept	Oct	Nov
Diagnostic socio-économique et scénario tendanciel	... production							
Scénarios alternatifs		production			arrêt de la production		production	
Bureau								validation
Inter-commissions et commissions								
CLE						validation		

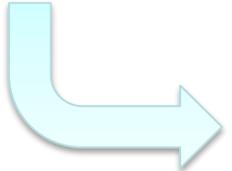


Méthode: Formulation des enjeux

Enjeux

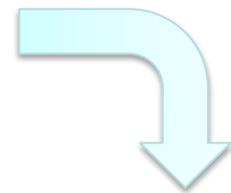
- Thèmes / orientations principales
- Affichage stratégique des priorités
- Nombre restreint (<10)

**Phase de
DIAGNOSTIC**



Objectifs

- Résultat que l'on veut atteindre
- Précis et mesurable (indicateurs)
- Nombre limité (10-20)



SAGE Allan:

5 enjeux
 14 objectifs
 61 mesures

*à la date de la dernière
 CLE et pouvant évoluer*

**Phase de
SCENARIOS**

Mesures

- Moyens d'atteindre l'objectif
- Constituent le plan d'actions
- Nombre variable

Finalité de la phase de scénarios alternatifs

Exemple de construction:

Construction
de scénarios
« globaux »
=
Préparatif de
la future
stratégie du
SAGE

Thèmes	Sous thèmes	Ambition basse	Ambition moyenne	Ambition haute
Quantité	AEP	Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3
	Industrie	Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3
	Agriculture	Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3
Qualité	Assainissement domestique	Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3
	Assainissement industriel	Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3
	Pollution diffuse Nitrates	Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3
	Pollution diffuse Pesticides	Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3
Milieux	Continuité	Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3
	Morphologie	Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3
	Plans d'eau	Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3
	Zones humides	Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3
Gouvernance	CLE	Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3
	MO Locales	Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3

Niveau d'ambition nécessaire pour assurer la compatibilité avec le SDAGE Loire-Bretagne



sc. global 1



sc. global 2



sc. global 3

Bureau du
SAGE Allan
12/05/14



Déclinaison des mesures

- I. Contexte, calendrier et méthode
- II. Déclinaison des mesures
- III. Questions diverses

Enjeu transversal: Gouvernance, cohérence et organisation du SAGE



DES ENJEUX AUX OBJECTIFS...

Les enjeux, validés à la CLE du 10 juillet 2013, ont permis d'orienter les réflexions de quatre commissions thématiques (ressource quantitative, pollution et qualité de l'eau, foncier et morpho-écologique aquatique) et du bureau de la CLE (plus particulièrement pour l'enjeu transversal). Révisés au second semestre 2013, ces différentes instances ont abouti à la proposition d'objectifs stratégiques en mesures.

Le présent document synthétise ce travail.

ENJEU TRANSVERSAL Gouvernance, cohérence et appropriation du SAGE

LES ENJEUX

ASSURER la cohérence entre aménagement du territoire et protection des milieux aquatiques et ressources en eau

Concilier le développement des activités socio-économiques et la préservation des milieux naturels

Intégrer systématiquement les questions relatives à l'eau et aux milieux aquatiques dans les documents d'urbanisme pour plus de cohérence

AMÉLIORER la gestion concertée de l'eau et l'appropriation du SAGE par les acteurs locaux

Assurer le portage et le suivi du SAGE

Assurer et améliorer les maîtrises d'ouvrage, en particulier les portages de compétence de régence

Faciliter la concertation et la complémentarité entre les différents acteurs territoriaux concernés

Faciliter des échanges concertés

S'impliquer sur les instances du SAGE, partager les connaissances et coordonner les actions réalisées

SENSIBILISER les acteurs et la population aux problématiques liées à la gestion de l'eau

Placer le plan de communication du SAGE

Établir une collaboration avec les professionnels et des professionnels locaux, que les professionnels n'héritent d'eau, agriculture, pollution, etc.

LE PÉRIMÈTRE DU SAGE ALLAN

Le périmètre du SAGE Allain est un territoire d'aménagement général, qui est marqué par les activités humaines. Le tissu économique (tertiaire, industriel et agricole) tient une place prépondérante dans l'équilibre de ce territoire. Les activités physiologiques du régime hydrographique interagissent avec les activités présentes et futures. La densité de la population se traduit également par une forte pression sur le foncier et par des besoins d'urbanisme conséquents. Plus spécifiquement, le tissu urbain de la Savoureuse, actuellement en déficit quantitatif, doit faire l'objet d'une attention particulière concernant les ressources en eau. Ces caractéristiques seront évaluées par une étude socio-économique réalisée en complément des travaux qui précèdent.

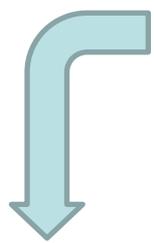
L'ÉTUDE SOCIO-ÉCONOMIQUE PROSPECTIVE

L'étude diagnostique socio-économique, fondatrice et structurante à l'échelle du SAGE, a été confiée au bureau d'études C&S, sous maîtrise d'ouvrage DDTJ Saône et Doubs, avec le financement de l'Agence de l'Eau, du Grand Régional, des Conseils Généraux de Doubs, du Territoire de Saône et de la Haute-Saône ainsi que la Chambre Interdépartementale d'Agriculture et de Doubs et du Territoire de Saône, la Chambre d'Agriculture de Haute-Saône et de Doubs, le Commerce et d'Industrie Territoriales du Territoire de Saône, du Doubs et de la Haute-Saône. Les résultats de cette étude font partie des travaux de la CLE et éléments déterminants aux travaux qui précèdent le choix de leur stratégie.

Chaque un des objectifs sans analyse détaillée en matière de données peuvent être réalisés et finalisés avec des données d'ouvrage potentiels, un calendrier de mise à jour et un calendrier de suivi. Ces données permettent, par leur diversité et leur richesse, de constituer un référentiel de données, qui sera pleinement complémentaire pour le choix de sa stratégie.

Dans le cadre de l'évaluation du SAGE, une étude socio-économique prospective a été menée en décembre 2013. Les conclusions de cette étude, parues fin 2014, nous permettent de constituer collectivement des solutions et adaptations avec les instances d'évaluation et les enjeux socio-économiques de notre territoire d'étude.

La Présidence de la CLE du SAGE Allain, Anne-Marie TOURNAIL



<p>3 objectifs</p>	<p>Mesures directement concernées par l'enjeu « gestion quantitative »</p>
<p>Assurer la cohérence entre aménagement du territoire et protection des milieux aquatiques et ressources en eau</p>	<p>Mesure 1: Concilier le développement des activités socio-économiques et la préservation des milieux naturels (focus sur les gravières); Mesure 2: Faire prendre en compte la ressource en eau dans tout projet d'aménagement ou de développement + intégrer un volet "ressource en eau" dans les Scot et les PLU</p>
<p>Améliorer la gestion concertée de l'eau et l'appropriation du SAGE par les acteurs locaux</p>	<p>Mesure 3: assurer le portage et le suivi du SAGE (démarche d'économie d'eau,) Mesure 4: Identifier et mobiliser les maîtrises d'ouvrage du territoire (valorisation et protection de la ressource (économie d'eau/réhabilitation de réseaux)</p>
<p>Sensibiliser les acteurs et la population aux problématiques liées à la gestion l'eau</p>	<p>/</p>

Enjeu « Améliorer la gestion quantitative de la ressource en eau »

RESSOURCE QUANTITATIVE *Amélioration de la gestion quantitative de la ressource en eau*

LES OBJECTIFS

- SÉCURISER l'alimentation en eau potable et concilier les différents usages de l'eau**
 - Mobiliser une ou plusieurs ressources d'eau potable de substitution pour les populations les plus vulnérables
 - Anticiper et prévenir la gestion de la ressource en eau en situation de crise
 - Mettre en place un schéma directeur eau potable à l'échelle du SAGE
 - Renforcer les interconnexions
- VALORISER les ressources actuellement mobilisées et les pratiques économes en eau**
 - Améliorer le rendement des réseaux et optimiser les prélèvements
 - Permettre la réutilisation de petites ressources actuellement non utilisées
 - Valoriser les pratiques, modes de consommation et technologies économes en eau
- FAIRE COÏNCIDER durablement besoins et ressources**
 - Préserver les ressources stratégiques pour l'alimentation en eau potable actuelle et future
 - Analyser et garantir l'allocation besoins/ressource
 - Renforcer les efforts quantitatifs du bassin-versant de la Seine-Aval

LES MESURES

INONDATION *Prévention et gestion des risques d'inondation*

LES OBJECTIFS

- SÉCURISER la vulnérabilité en réduisant l'enclavement du territoire en cas de crue exceptionnelle**
 - Accompagner la mise en œuvre des outils existants
 - Mettre le foncier disponible pour concilier au mieux l'implémentation
 - Favoriser l'entretien des eaux dans le sol
 - Établir des zones tampons entre réseaux pluviaux ou urbains et milieux naturels
- SÉCURISER les effets de l'élévation du territoire**
 - Préserver les zones d'expansion de crues
 - Favoriser des méthodes culturales limitant l'érosion

POLLUTIONS ET QUALITÉ DE L'EAU *Amélioration de la qualité de l'eau*

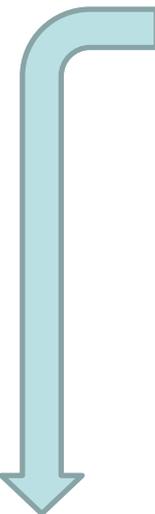
LES OBJECTIFS

- SÉCURISER la pollution diffuse**
 - Prévoir la mise en œuvre des plans d'action pour la réduction de la qualité de l'eau sur les sites d'alimentation des captages prioritaires du SAGE
 - Renforcer les pratiques d'aménagement cohérents avec les usages de l'eau et les enjeux
 - Lutter contre les pollutions diffuses et les pollutions par les substances dangereuses d'origine agricole et non agricole
 - Limiter les pollutions par ruissellement des eaux pluviales
 - Communiquer et sensibiliser sur les méthodes alternatives et les bonnes pratiques
- SÉCURISER la pollution ponctuelle**
 - Identifier les sources de pollution du phosphore et les limiter
 - Prévenir toutes sources de pollution entraînant une dégradation de la qualité environnementale et agir pour les stopper
 - Sélectionner les schémas directeurs d'assainissement performants
 - Faciliter les gestions de l'eau intégrées des entreprises
- AMÉLIORER les connaissances et limiter les pollutions**
 - Restaurer la qualité des cours d'eau et des rives d'accompagnement selon leurs potentialités
 - Introduire un système d'alerte au travers de la cartographie thématique
 - Identifier, caractériser les usages autorisés et surveiller l'état des zones d'eau pour justifier les eaux souterraines mobilisées pour l'alimentation en eau potable actuelle et future
 - Ancrer et mieux réguler et homogénéiser des cours d'eau superficiels du bassin de l'Aval (Installation des réseaux existants) et adapter les campagnes de suivi
- AMÉLIORER la gestion du risque inondation**
 - Informer les populations et les professionnels et diffuser les possibilités de protection contre les aléas fréquents d'inondation
 - Généraliser les Plans Communaux de Sauvegarde, optimiser les PCS existants et travailler les PCS intercommunaux
 - Améliorer l'articulation de l'information et la prévention des crues à l'échelle du SAGE
 - Gérer les biefs existants : prendre en compte l'état d'un dysfonctionnement des ouvrages, améliorer la sûreté des ouvrages et terminer ceux encore en travaux pour faciliter au mieux les crues
 - Améliorer la disponibilité d'alerte sur cours d'eau principaux, mettre en place un dispositif sur les petits cours d'eau
 - Gérer le retour à la normale (post-crue)

MORPHOLOGIE ET MILIEUX AQUATIQUES *Restauration des fonctionnalités des milieux aquatiques et humides*

LES OBJECTIFS

- PRÉSERVER ET RESTAURER les cours d'eau, en particulier en matière de morphologie et de végétation**
 - Affiner la connaissance des rivières sur la morphologie des cours d'eau, leur continuité écologique et leurs usages de mobilité
 - Améliorer et préserver la qualité morphologique, la fonctionnalité et la continuité des cours d'eau (bâtiements et pressions) et leurs usages selon leurs potentialités
 - Préserver et restaurer les espaces de mobilité des cours d'eau en favorisant leur intégration dans les documents d'urbanisme
 - Concilier aménagement hydraulique des cours d'eau et restauration écologique, notamment améliorations et diversifications des habitats
 - Trouver vers les défis biologiques des cours d'eau et réduire les effets d'écoulement au étage
 - Améliorer le suivi et l'information auprès des entreprises et particuliers propriétaires d'ouvrages pour leur permettre de mieux gérer leur ouvrage
- PRÉSERVER ET RESTAURER les milieux aquatiques et humides**
 - Connaître les zones humides et influencer les communes pour améliorer leur prise en compte en amont des projets d'aménagement
 - Préserver les cours d'eau et les zones humides de la création de plans d'eau non compatibles avec leur préservation
 - Préserver et restaurer les zones humides sans aucune activité humaine compatible avec leurs fonctionnalités
 - Intégrer la protection des zones humides dans les documents d'urbanisme
 - Acquiescer certaines zones humides et garantir leur préservation à long terme
 - Préserver les lacs de bassins versants
 - Favoriser la bonne gestion des plans d'eau
 - Faciliter et prévenir la dispersion des espèces invasives
 - Recruter et entretenir les rivières
 - Améliorer les connaissances et les moyens favorisant aux projets de compensation
 - Sensibiliser les usagers au rôle des cours d'eau et à leur protection



3 objectifs	Nombre de mesures
Sécuriser l'alimentation en eau potable et concilier les différents usages de l'eau	3
Valoriser les ressources actuellement mobilisées et les pratiques économes en eau	3
Faire coïncider durablement besoins et ressources	2

Enjeu « Améliorer la gestion quantitative de la ressource en eau »

3 objectifs	Nombre de mesures
Sécuriser l'alimentation en eau potable et concilier les différents usages de l'eau	3
Valoriser les ressources actuellement mobilisées et les pratiques économes en eau	3
Faire coïncider durablement besoins et ressources	2

Aucun objectif n'est entièrement satisfait à l'heure actuelle

Objectif 4: Sécuriser l'alimentation en eau potable et concilier les différents usages de l'eau

Synthèse des points traités +	<ul style="list-style-type: none">✓ Diminution des prélèvements due aux économies d'eau (consommation et rendement de réseaux)✓ Interconnexions nombreuses existantes
Synthèse des points encore problématiques -	<ul style="list-style-type: none">✓ Disponibilité de la ressource en eau pour l'alimentation en eau potable réduite✓ Besoin de coordination entre les gestionnaires AEP à l'échelle du bassin versant✓ Besoin de schéma directeur d'alimentation en eau potable



3 mesures proposées en scénarios alternatifs

Proposition de scénarios alternatifs: clé de lecture

Numéro et intitulé de l'objectif

numéro, intitulé et type de mesure

Descriptif mesure

Contenu de la mesure

Dimensionnement

Hypothèses de chiffrage / niveau d'ambition

Maitrise d'ouvrage pressentie

Ex: collectivités territoriales

Secteur géographique

Ex: territoire du SAGE

Délai de mise en œuvre

Ex: 6 ans

Priorité 1: mesures favorisant l'atteinte du bon état des eaux + sécurisation de l'AEP
Priorité 2: renforcement

Faisabilité: mobilisation/acceptabilité des acteurs, existence de porteurs de projet, coût et délai de mise en œuvre...

Efficacité: renvoi à la satisfaction de l'objectif

Priorité 1 / faisabilité bonne / efficacité moyenne

Objectif 4: Sécuriser l'alimentation en eau potable et concilier les différents usages de l'eau

Mesure 8: Elaborer un schéma directeur eau potable à l'échelle du SAGE (*mesure d'étude et opérationnelle*)

Descriptif mesure	<p>1- <u>réaliser un schéma directeur d'alimentation en eau potable à l'échelle du SAGE</u> permettant d'identifier les meilleurs scénarii possibles : utilisation des interconnexions existantes, création de nouveaux captages et / ou nouvelles interconnexions, mobiliser des ressources d'eau potable de substitution, ... et si nécessaire d'identifier les zones à protéger pour l'AEP future</p> <p>2- <u>mise en œuvre des solutions de sécurisation identifiées dans le SDAEP</u> (renforcement des interconnexions, forage de secours, exploitation des ressources potentielles...)</p>
Dimensionnement	
Maitrise d'ouvrage pressentie	
Secteur géographique	
Délai de mise en œuvre	

Objectif 4: Sécuriser l'alimentation en eau potable et concilier les différents usages de l'eau

Mesure 8: Elaborer un schéma directeur eau potable à l'échelle du SAGE (*mesure d'étude et opérationnelle*)

Descriptif mesure	<p>1- <u>réaliser un schéma directeur d'alimentation en eau potable à l'échelle du SAGE</u> permettant d'identifier les meilleurs scénarii possibles : utilisation des interconnexions existantes, création de nouveaux captages et / ou nouvelles interconnexions, mobiliser des ressources d'eau potable de substitution, ... et si nécessaire d'identifier les zones à protéger pour l'AEP future</p> <p>2- <u>mise en œuvre des solutions de sécurisation identifiées dans le SDAEP</u> (renforcement des interconnexions, forage de secours, exploitation des ressources potentielles...)</p>
Dimensionnement	
Maitrise d'ouvrage pressentie	collectivités territoriales / EPCI compétents AEP / structure porteuse du SAGE ? étude coordonnée par la CLE
Secteur géographique	Tout le bassin (échelle SAGE?, EPCI compétents à lister dans le PAGD ?)
Délai de mise en œuvre	3 ans (étude); 3 ans (mise en œuvre) (6 ans = durée de la première version du SAGE) (validité du SDAEP=10 ans)
	Priorité 1 / faisabilité difficile / efficacité bonne



Objectif 4: Sécuriser l'alimentation en eau potable et concilier les différents usages de l'eau

Mesure 9: Exploiter/mobiliser une ou plusieurs ressources d'eau potable de substitution pour les principaux bassins populationnels (*mesure opérationnelle*)

Descriptif mesure	En complément de l'élaboration du SDAEP: 1- <u>réaliser les études de recherches de nouvelles ressources</u> d'eau potable de substitution comprenant un bilan de la situation actuelle et des solutions possibles 2- <u>mettre en œuvre les solutions</u> technico-économiques envisagées
Dimensionnement	
Maitrise d'ouvrage pressentie	
Secteur géographique	
Délai de mise en œuvre	

Objectif 4: Sécuriser l'alimentation en eau potable et concilier les différents usages de l'eau

Mesure 9: Exploiter/mobiliser une ou plusieurs ressources d'eau potable de substitution pour les principaux bassins populationnels (*mesure opérationnelle*)

Descriptif mesure	<p>En complément de l'élaboration du SDAEP:</p> <p>1- <u>réaliser les études de recherches de nouvelles ressources</u> d'eau potable de substitution comprenant un bilan de la situation actuelle et des solutions possibles</p> <p>2- <u>mettre en œuvre les solutions</u> technico-économiques envisagées</p>
Dimensionnement	
Maitrise d'ouvrage pressentie	<p>collectivités territoriales / EPCI compétents AEP / services de l'Etat ? / structure porteuse du SAGE ?</p> <p><i>en articulation avec le SDAEP, étude coordonnée par la CLE</i></p>
Secteur géographique	<p>Tout le bassin</p>
Délai de mise en œuvre	<p>2 ans (étude); 4 ans (mise en œuvre)</p>
	<p>Priorité 1 / faisabilité difficile / efficacité moyenne</p>

Objectif 4: Sécuriser l'alimentation en eau potable et concilier les différents usages de l'eau

Mesure 10: Anticiper et prévoir la gestion de la ressource en eau en situation de crise (*mesure opérationnelle*)

Descriptif mesure	<p>1- <u>réaliser / mettre à jour un document opérationnel</u> (programmes d'actions) <u>de gestion de crise</u> afin d'assurer dans les meilleurs délais un service de distribution d'eau à la population. (intégration dans plans orsec dép 25 et 90). Indique les risques potentiels de rupture d'alimentation et les moyens à mettre en œuvre (identification de la ressource de secours, distribution de bouteilles, organisation et coordination des services,... ce plan de secours se base le cas échéant sur les préconisations du SDAEP</p> <p>2- <u>établir une culture du risque</u> au sein de la population et des professionnels avant que les phénomènes n'arrivent (sécheresse)</p>
Dimensionnement	
Maitrise d'ouvrage pressentie	
Secteur géographique	
Délai de mise en œuvre	

Objectif 4: Sécuriser l'alimentation en eau potable et concilier les différents usages de l'eau

Mesure 10: Anticiper et prévoir la gestion de la ressource en eau en situation de crise (*mesure opérationnelle*)

Descriptif mesure	<p>1- <u>réaliser / mettre à jour un document opérationnel</u> (programmes d'actions) <u>de gestion de crise</u> afin d'assurer dans les meilleurs délais un service de distribution d'eau à la population. (intégration dans plans orsec dép 25 et 90). Indique les risques potentiels de rupture d'alimentation et les moyens à mettre en œuvre (identification de la ressource de secours, distribution de bouteilles, organisation et coordination des services,... ce plan de secours se base le cas échéant sur les préconisations du SDAEP</p> <p>2- <u>établir une culture du risque</u> au sein de la population et des professionnels avant que les phénomènes n'arrivent (sécheresse)</p>
Dimensionnement	
Maitrise d'ouvrage pressentie	collectivités territoriales / EPCI compétents AEP / services de l'Etat
Secteur géographique	Tout le bassin
Délai de mise en œuvre	2 ans (réalisation/mise à jour du document); 6 ans (culture du risque)
	Priorité 1 / faisabilité difficile / efficacité bonne

Enjeu « Améliorer la gestion quantitative de la ressource en eau »

3 objectifs	Nombre de mesures
Sécuriser l'alimentation en eau potable et concilier les différents usages de l'eau	3
Valoriser les ressources actuellement mobilisées et les pratiques économes en eau	3
Faire coïncider durablement besoins et ressources	2

Objectif 5: Valoriser les ressources actuellement mobilisées et les pratiques économes en eau

Synthèse des points traités +	<ul style="list-style-type: none">✓ Démarches d'économies d'eau engagées pour certaines collectivités <i>via</i> la contractualisation auprès de l'Agence de l'Eau
Synthèse des points encore problématiques -	<ul style="list-style-type: none">✓ Actions seulement ponctuelles en faveur des aménagements favorisant le stockage et la restitution naturels de l'eau non développée (zones humides, zones tampons, etc.)✓ Démarche à appuyer pour encourager les économies d'eau



3 mesures proposées en scénarios alternatifs

Objectif 5: Valoriser les ressources actuellement mobilisées et les pratiques économes en eau

Mesure 11: Améliorer le rendement des réseaux et optimiser les prélèvements (mesure opérationnelle)

Descriptif mesure	1- <u>réaliser un descriptif détaillé des réseaux d'eau</u> : sectorisation et télégestion, localisation des fuites (ex: mise en place de compteur de sectorisation...) (loi Grenelle = <i>a priori</i> réaliser en tendanciel) 2- <u>mise en place d'une gestion patrimoniale des réseaux</u> (programmer le renouvellement des réseaux grâce à des outils d'aide à la décision...)
Dimensionnement	
Maitrise d'ouvrage pressentie	
Secteur géographique	
Délai de mise en œuvre	

Objectif 5: Valoriser les ressources actuellement mobilisées et les pratiques économes en eau

Mesure 11: Améliorer le rendement des réseaux et optimiser les prélèvements (mesure opérationnelle)

Descriptif mesure	1- <u>réaliser un descriptif détaillé des réseaux d'eau</u> : sectorisation et télégestion, localisation des fuites (ex: mise en place de compteur de sectorisation...) (loi Grenelle = <i>a priori</i> réaliser en tendanciel) 2- <u>mise en place d'une gestion patrimoniale des réseaux</u> (programmer le renouvellement des réseaux grâce à des outils d'aide à la décision...)
Dimensionnement	objectif de rendement de réseaux AEP de minimum 75% en zone rurale et 85 % en zone urbaine (préciser le découpage rural/urbain)? <u>ambition 1</u> : même obj sur tout le bv <u>ambition 2</u> : objectif (à atteindre plus rapidement) sur le ss bv de la Savoureuse?
Maitrise d'ouvrage pressentie	EPCI compétents AEP
Secteur géographique	Tout le bassin
Délai de mise en œuvre	6 ans
	Priorité 1 / faisabilité difficile / efficacité bonne

Objectif 5: Valoriser les ressources actuellement mobilisées et les pratiques économes en eau

Mesure 12: Permettre la remobilisation de ressources actuellement non utilisées (mesure opérationnelle)

Descriptif mesure	<p>1- <u>faire l'inventaire des captages abandonnés</u> et sélectionner les captages les plus pertinents pour assurer un suivi d'analyse de la qualité et de la quantité d'eau</p> <p>2- <u>veiller à la sécurisation de l'ensemble des captages abandonnés</u> afin de limiter les infiltrations accidentelles de polluants dans les nappes</p> <p>3- prendre en compte les résultats de l'étude des délimitations des ressources stratégiques pour l'AEP actuelles et futures</p>
Dimensionnement	
Maitrise d'ouvrage pressentie	
Secteur géographique	
Délai de mise en œuvre	

Objectif 5: Valoriser les ressources actuellement mobilisées et les pratiques économes en eau

Mesure 12: Permettre la remobilisation de ressources actuellement non utilisées (mesure opérationnelle)

Descriptif mesure	<p>1- <u>faire l'inventaire des captages abandonnés</u> et sélectionner les captages les plus pertinents pour assurer un suivi d'analyse de la qualité et de la quantité d'eau</p> <p>2- <u>veiller à la sécurisation de l'ensemble des captages abandonnés</u> afin de limiter les infiltrations accidentelles de polluants dans les nappes</p> <p>3- prendre en compte les résultats de l'étude des délimitations des ressources stratégiques pour l'AEP actuelles et futures</p>
Dimensionnement	<p><u>ambition 1</u>: tout le BV</p> <p><u>ambition 2</u>: obj plus ambitieux (calendrier) sur le ss bv de la Savoureuse</p>
Maitrise d'ouvrage pressentie	services de l'Etat / EPCI compétents AEP
Secteur géographique	Tout le bassin? (sectorisation?)
Délai de mise en œuvre	4 ans
	Priorité 1 / faisabilité moyenne / efficacité bonne

Objectif 5: Valoriser les ressources actuellement mobilisées et les pratiques économes en eau

Mesure 13: Optimiser les pratiques, modes de consommation et technologies économes en eau (*mesure de communication et opérationnelle*)

Descriptif mesure	<p>1- <u>sensibiliser les particuliers</u> aux économies d'eau: réaliser une plaquette (ex: encourager la réutilisation des eaux pluviales...)</p> <p>2- <u>mettre en place un programme d'économie d'eau</u> en période d'étiage et sur zones sensibles aux déficits: requalifier les intitulés et améliorer la communication des arrêtés sécheresse, sensibiliser+conseils des communes</p> <p>3- encourager les collectivités à la <u>mise en œuvre d'une politique tarifaire</u> de l'eau (incitation des usagers à un usage mesuré de la ressource en eau): instaurer un tarif de l'eau comportant une part fixe (abonnement) et une part variable proportionnelle au m3 consommés</p>
Dimensionnement	
Maitrise d'ouvrage pressentie	
Secteur géographique	
Délai de mise en œuvre	

Objectif 5: Valoriser les ressources actuellement mobilisées et les pratiques économes en eau

Mesure 13: Optimiser les pratiques, modes de consommation et technologies économes en eau (*mesure de communication et opérationnelle*)

Descriptif mesure	<p>1- <u>sensibiliser les particuliers</u> aux économies d'eau: réaliser une plaquette (ex: encourager la réutilisation des eaux pluviales...)</p> <p>2- <u>mettre en place un programme d'économie d'eau</u> en période d'étiage et sur zones sensibles aux déficits: requalifier les intitulés et améliorer la communication des arrêtés sécheresse, sensibiliser+conseils des communes</p> <p>3- encourager les collectivités à la <u>mise en œuvre d'une politique tarifaire</u> de l'eau (incitation des usagers à un usage mesuré de la ressource en eau): instaurer un tarif de l'eau comportant une part fixe (abonnement) et une part variable proportionnelle au m3 consommés</p>
Dimensionnement	1- <u>ambition 1</u> : tout le BV; <u>ambition 2</u> : obj. plus ambitieux (calendrier) sur le ss bv de la Savoureuse
Maitrise d'ouvrage pressentie	structure porteuse du SAGE / collectivités territoriales
Secteur géographique	Tout le bassin
Délai de mise en œuvre	6 ans
	Priorité 2 / faisabilité moyenne / efficacité bonne

Enjeu « Améliorer la gestion quantitative de la ressource en eau »

3 objectifs	Nombre de mesures
Sécuriser l'alimentation en eau potable et concilier les différents usages de l'eau	3
Valoriser les ressources actuellement mobilisées et les pratiques économes en eau	3
Faire coïncider durablement besoins et ressources	2

Objectif 6: Faire coïncider durablement besoins et ressources

Synthèse des points traités +	/
Synthèse des points encore problématiques -	<ul style="list-style-type: none">✓ Disponibilité de la ressource en eau pour l'alimentation en eau potable✓ Besoin de développer la coordination entre les gestionnaires AEP✓ Usages AEP prioritaires sur les usages milieux aquatiques en période d'étiage✓ Pas de PGRE (plan de gestion quantitative de la ressource en eau) à l'échelle du sous-bassin de la Savoireuse✓ Assurer la possible utilisation à moyen ou long terme des captages encore non mobilisés et/ou des masses d'eau réservoir potentiel (ex : Champagny)



2 mesures proposées en scénarios alternatifs

Objectif 6: Faire coïncider durablement besoins et ressources

Mesure 14: Garantir l'adéquation besoin/ressource (*mesure opérationnelle*)

Descriptif mesure	<p>1- <u>respecter les volumes prélevables</u> du ss bv de la Savoureuse lors de la délivrance des autorisations de prélèvements ou leur renouvellement Quid des impacts cumulés sous les seuils d'autorisations (IOTA)?</p> <p>2- <u>faire progresser la connaissance</u> de l'état de la ressource (données annuelles vers mensuelles), la bancarisation et la diffusion /homogénéisation des données (échelle SAGE) >meilleur suivi de l'évolution des prélèvements</p> <p>3- <u>assurer une veille</u> des études de l'impact du changement climatique sur les possibilités d'adaptation et les conséquences sur l'activité socio-économique du territoire + encourager le développement d'études prospectives à l'échelle régionale / SAGE / départementale</p>
Dimensionnement	
Maitrise d'ouvrage pressentie	
Secteur géographique	
Délai de mise en œuvre	

Objectif 6: Faire coïncider durablement besoins et ressources

Mesure 14: Garantir l'adéquation besoin/ressource (*mesure opérationnelle*)

Descriptif mesure	<p>1- <u>respecter les volumes prélevables</u> du ss bv de la Savoureuse lors de la délivrance des autorisations de prélèvements ou leur renouvellement Quid des impacts cumulés sous les seuils d'autorisations ?</p> <p>2- <u>faire progresser la connaissance</u> de l'état de la ressource (données annuelles vers mensuelles), la bancarisation et la diffusion /homogénéisation des données (échelle SAGE) >meilleur suivi de l'évolution des prélèvements</p> <p>3- <u>assurer une veille</u> des études de l'impact du changement climatique sur les possibilités d'adaptation et les conséquences sur l'activité socio-économique du territoire + encourager le développement d'études prospectives à l'échelle régionale / SAGE / départementale</p>
Dimensionnement	
Maitrise d'ouvrage pressentie	structure porteuse du SAGE / services de l'Etat
Secteur géographique	Tout le bassin
Délai de mise en œuvre	6 ans
	Priorité 1 / faisabilité bonne / efficacité bonne

Objectif 6: Faire coïncider durablement besoins et ressources

Mesure 15: Mettre en œuvre le Plan de Gestion de la Ressource en Eau (PGRE) sur le sous-bassin de la Savoureuse (*mesure opérationnelle*)

Descriptif mesure	<p>Le PGRE de la Savoureuse ne fera pas l'objet d'un document à part mais sera intégré aux documents du SAGE Allan (plan d'aménagement et de gestion durable et règlement). Mesure de lien avec (exemples):</p> <ul style="list-style-type: none">- Mesure 8 : Mettre en place un schéma directeur eau potable à l'échelle du SAGE- Mesure 10: Anticiper et prévoir la gestion de la ressource en eau en situation de crise- Mesure 11: Améliorer le rendement des réseaux et optimiser les prélèvements rendement de réseaux, restauration de l'hydromorphologie...)- Mesure 37: Restaurer l'hydromorphologie des cours d'eau...
Dimensionnement	
Maitrise d'ouvrage pressentie	
Secteur géographique	
Délai de mise en œuvre	

Objectif 6: Faire coïncider durablement besoins et ressources

Mesure 15: Mettre en œuvre le Plan de Gestion de la Ressource en Eau (PGRE) sur le sous-bassin de la Savoireuse (*mesure opérationnelle*)

Descriptif mesure	<p>Le PGRE de la Savoireuse ne fera pas l'objet d'un document à part mais sera intégré aux documents du SAGE Allan (plan d'aménagement et de gestion durable et règlement). Mesure de lien avec (exemples):</p> <ul style="list-style-type: none">- Mesure 8 : Mettre en place un schéma directeur eau potable à l'échelle du SAGE- Mesure 10: Anticiper et prévoir la gestion de la ressource en eau en situation de crise- Mesure 11: Améliorer le rendement des réseaux et optimiser les prélèvements rendement de réseaux, restauration de l'hydromorphologie...)- Mesure 37: Restaurer l'hydromorphologie des cours d'eau...
Dimensionnement	
Maitrise d'ouvrage pressentie	collectivités territoriales / EPCI / services de l'Etat
Secteur géographique	ss BV de la Savoireuse
Délai de mise en œuvre	6 ans
	Priorité 1 / faisabilité difficile / efficacité bonne

Bureau du
SAGE Allan
12/05/14



Questions diverses

- I. Contexte, calendrier et méthode
- II. Déclinaison des mesures
- III. Questions diverses

Rappel réglementaire: En matière de tarification, l'article L 214-15 du code de l'environnement (article 13 de la loi sur l'eau du 3 janvier 1992) précise que « **Toute facture d'eau comprend un montant calculé en fonction du volume réellement consommé par l'abonné à un service de distribution d'eau et peut, en outre, comprendre un montant calculé indépendamment de ce volume, compte tenu des charges fixes du service et des caractéristiques du branchement (...)** ».



Les collectivités peuvent instaurer un tarif de l'eau comportant une partie fixe (abonnement) et une part variable proportionnelle aux mètres cubes consommés

Exemple de tarification progressive
(Source: Agence de l'Eau Adour Garonne)

Abonnement : 10 € par an		
Consommation :	0 à 100 m ³	1,5 € par m ³
	100 à 200 m ³	1,7 € par m ³
	Au-delà de 200 m ³	1,9 € par m ³
Un utilisateur qui consomme 160 m ³ paiera :		
$10 € + 100 \text{ m}^3 \times 1,5 € + 60 \text{ m}^3 \times 1,7 € = 262 €$		

Peut faire référence à la « **tarification sociale** » de l'eau: les ménages les plus aisés consomment plus d'eau (électroménager, piscine, voiture, jardin...)

Merci pour votre attention



CONTACT

Marie-laure BERTHOMMÉ
Animatrice SAGE Allan
EPTB Saône et Doubs

Adresse postale : 220 rue du Km 400 71000 MACON

Adresse physique : 39 Faubourg de Montbéliard 90000 BELFORT

Tél. 03 84 90 93 56 / 07 77 84 00 90

sage.allan@eptb-saone-doubs.fr